



## CHASSE EN BATTUES EN POLOGNE EN POMERANIE, DANS LA REGION DE SZCZECIN AU NORD-OUEST DU PAYS ENTRE SZCZECIN ET MYSLIBORZ FORMULE " A LA TAXE D'ABATTAGE "

### Un must pour les amateurs de sangliers !

- **Programme de 3, 4 ou 5 jours de chasse pour 12 chasseurs minimum** : obligatoirement un week end incluant le samedi et le dimanche.

- **région** : en Poméranie au nord ouest du pays.

- **situation géographique** : entre Szczecin au nord et Mysliborz, au sud

- **distances** :

à 45 km du poste frontière germano / polonais de Kietz / Kostrzyn

à 70 km de celui de Pomellen / Kobalskowo

- **Terrains et biotopes** : 3 jours sont prévus sur plusieurs secteurs du même club. La chasse est composée d'une succession de plaines

et bois ponctués de cuvettes et dépressions humides qu'affectionnent particulièrement les sangliers. Le paysage est donc ouvert, très agréable et assez facile à chasser. Lorsqu'ils sont traqués, les animaux traversent fréquemment la plaine pour passer d'un bois à l'autre ce qui permet de les voir longtemps et de les tirer dans de bonnes conditions. Le tir des chevrettes s'en trouve également facilité.

**Cette chasse est réputée pour sa très forte densité de sangliers.** Une battue par mois y est organisée pour les étrangers. L'autre journée (si votre programme compte 4 jours de chasse) est assurée sur un terrain des environs.

- **grands gibiers autorisés au tir** : sangliers, chevrettes et chevrillards.

- **Logement** : à l'hôtel à Mysliborz, ville située entre Pyrzyce et Kostrzyn. Agréable et confortable hôtel doté d'une quinzaine de chambres.



### PRIX PAR CHASSEUR, SANS LE GIBIER

	3 JOURS DE CHASSE	4 JOURS DE CHASSE	5 JOURS DE CHASSE
<b>PRIX PAR CHASSEUR</b>	<b>1 400 €</b>	<b>1 600 €</b>	<b>1 800 €</b>

### PRINCIPE DE LA FACTURATION A LA TAXE D'ABATTAGE

Cette formule de facturation consiste à facturer les frais de séjour, d'une part, selon la grille ci-dessus et les taxes d'abattage d'autre part selon les barèmes de facturation pour chaque espèce de gibier présentés page 2.





**CHASSE EN BATTUES EN POLOGNE**  
**EN POMERANIE, DANS LA REGION DE**  
**SZCZECIN AU NORD-OUEST DU PAYS**  
**ENTRE SZCZECIN ET MYSLIBORZ**  
**FORMULE " A LA TAXE D'ABATTAGE "**

**CES PRIX COMPRENNENT :**

- les services d'un guide interprète pour l'ensemble du groupe,
- le logement sur la base de la chambre double, durant 4 , 5 ou 6 nuits,
- la pension complète du dîner du jour d'arrivée au déjeuner du jour du départ,
- l'organisation de 3, 4 ou 5 jours de chasses en battues, avec rabatteurs et chiens,
- les frais de dossier incluant la licence de chasse polonaise,
- l'assurance obligatoire, responsabilité civile chasse polonaise couvrant les dégâts pouvant être causés à des tiers polonais et à leurs biens pendant l'exercice de la chasse,
- la TVA polonaise sur les frais de séjour et le gibier,

**CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :**

les frais de transport pour se rendre en Pologne, les déplacements entre le logement et les lieux de chasse et vice versa, les boissons, les dépenses personnelles, les pourboires ( prévoir un " pot commun " pour l'interprète, le responsable de chaque terrain, les rabatteurs et le personnel du logement ).

En sus également, les éventuels frais supplémentaires suivants : le supplément chambre single soit 20 € par personne concernée et par nuit selon disponibilité, l'exportation de la viande de gros gibier avec ou sans la peau ou la tête entière ou encore les pieds de l'animal, soit 5 € par kg, quel que soit l'espèce de grand gibier, l'exportation de la peau fraîche de grand gibier, non tannée et non séchée, à monter en cape, soit 9 € par kg, l'achat d'une cape non tannée ( peau brute ) : 130 €, les assurances : extension de votre propre assurance responsabilité civile chasse, assurance annulation et assurance assistance " personne " et véhicule. Nous interroger.

**En sus également, les taxes d'abattage pour chaque espèce de gibier, selon les barèmes suivants ( pour les cerfs et biches en cas d'autorisation de tir donnée sur place, sans garantie) :**

**SANGLIER** : taxe d'abattage selon le poids de l'animal vidé, ou la dimension des défenses à partir de 140 mm.

Pour la facturation, à partir de 140 mm, les défenses priment sur le poids de l'animal.

- jusqu'à 29,999 kg .....	150 €
- de 30 à 49,999 kg .....	240 €
- de 50 à 79,999 kg .....	350 €
- de 80 kg et plus à 139 mm de défenses .....	450 €
- défenses de 140 à 159 mm de défenses .....	550 €
- défenses de 160 mm et plus .....	650 €
+ 16 € par mm au dessus de 160 mm	
- sanglier blessé .....	150 €

Tarif pour les laies, toute l'année

Laie de 50 à 69,999 kg .....	400 €
Laie de 70 kg et plus .....	500 €

**CERF** : taxe d'abattage selon le poids des bois + le crâne, la mâchoire supérieure, l'os nasal et l'occiput.

- daguet jusqu'à 20 cm .....	200 €
- daguet de 20 cm et + ou tête de - de 2 kg .....	420 €
- de 2,0 à 3,490 kg .....	900 €
- de 3,5 à 4,990 kg .....	1 250 €
- de 5,0 à 5,990 kg .....	1 450 €
- de 6,0 kg et plus .....	1 650 €
+ 7 € par 10 gr au dessus de 6 kg	
- cerf blessé .....	700 €

**BICHE/FAON** : abattu (e) ou blessé (e) : ... 100 €

**CHEVRETTE / FAON** : abattu(e)/blessé(e) : 75 €

**BROCARD** : tir interdit ( abattu ou blessé ) 850 €

En sus, les pénalités pour les tirs sans l'autorisation du directeur de battue. Prix ci-dessus x 3,5.

Il se peut en effet, en cours de saison, que les plans de tir de telles ou telles espèces soit réalisés, auquel cas le directeur de battue en interdit le tir. Ces pénalités interviennent lorsqu'un chasseur brave l'interdiction.

121 Chaussée de Wervicq - BP 11 - 7780 Comines ( Belgique ) -

Tel. 00 32 56 55 74 81 - Fax. 00 32 56 55 74 91 - E-mail : info@chassatlas.com

N° d'entreprise : BE0420.439.867 - Banque : BNP-Paribas / Fortis, compte 285-0253621-92 - Agence de voyages : licence A5050